Les événements de Beauraing

DEUX VUES DE LA FOULE (W. W. P.)

qui stationnait à proximité de l'école des Sœurs de Beauraing lors d'une des dernières « apparitions ». On aperçoit la grille qui ferme le jardin où se trouve la grotte

Les drames de la folie

L'affreux drame de Versailles, où quatre personnes ont trouvé la mort et où la dernière victime a été la meurtrière elle-même, ne doit pas seulement émouvoir l'opinion publique par l'horreur de ses circonstances; il fait apparaître un danger dont de trop nombreux cas semblables montrent le fréquent retour.

Ce qu'on appelle les drames de la folie, d'un terme qui a plus de force pathétique que de rigueur scientifique, se marque chaque année par une longue liste de victimes. Les circonstances changent à peine. Le malheureux meurtrier, laissé à lui-même, demeuré sans surveillance, s'est abandonné à son terrible pouvoir de nuire que des symptômes, parfois très visibles, auraient dû conseiller de lui retirer. C'est le drame qui s'est produit à Versailles. C'est ce qui s'était passé, il y a peu de temps, à Saint-Germain-en-Laye, où toute une famille a disparu.

Ces drames répétés montrent une situation dangereuse qui mérite d'attirer l'attention. Les causes en sont bien connues mais on hésite trop à les signaler. Il est rare que quelques signes n'aient point fait pressentir le malheur dont on déplore les suites terribles. Trop souvent, le médecin a été à même de le prévoir ; il en a suivi la lente préparation ; il a assisté à la formation d'un état que révèle ensuite une fulgurante impulsion : il a été impuissant à prévenir le drame qu'il avait prévu. La réglementation, qui définit actuellement les cas où l'internement est considéré comme nécessaire, l'empêche d'agir, quand il en serait temps encore: elle ne lui donne la possibilité d'intervenir que lorsque l'irréparable a été accompli.

L'entrée dans un asile ou dans une maison de santé n'est accordée, en effet, que sur un certificat de médecin, assurant que le malade s'est montré dangereux pour lui-même ou pour les siens. C'est un renforcement de cette réglementation que demandait une thèse célèbre suivant laquelle il ne devrait y avoir internement que lorsqu'il y a eu délit. C'était logique, mais très périlleux. L'exagération même de cette tendance en fait apparaître les dangers et souligne les insuffisances de la réglementation actuelle. Tous les médecins savent en effet, qu'ils sont très souvent désarmés. Ils n'ont le droit d'agir que si le malade a montré, par un acte constatable, qu'il était réellement dangereux. Mais attendre un acte, un effet visible de son désordre, c'est parfois laisser arriver un drame, c'est attendre un crime.

De plus, maintes apparences, des difficultés de toutes sortes viennent paralyser l'action du médecin et lui font hésiter à prendre sans délai des responsabilités qui peuvent avoir pour lui des suites graves. Le psychiâtre a contre lui les sentiments bien naturels de la famille que les mots de folie, de démence effraient, que la perspective de l'asile blesse profondément et qui cherche à en épargner les tristesses à des êtres chers. Il a contre lui aussi les fausses apparences d'une maladie dont les personnes peu averties ne connaissent que les symptômes extrêmes. Le malade (c'est notamment le cas des paranoïaques) semble avoir gardé toute sa raison, sa logique est impeccable, il raisonne avec une force et une subtilité qui sont souvent éclatantes; il n'oublie pas de se servir de son pouvoir de convaincre pour se défendre contre le médecin qui veut le « faire passer pour fou » ; il met la vraisemblance de son côté, il est persuasif et il lui arrive de persuader les siens qui ne demandent qu'à être convaincus. On le laisse sans surveillance. Le réveil et le dénouement sont affreux.

Il y a donc là un grave danger qu'une pitié peu clairvoyante ne doit pas empêcher de voir. Sans doute le cas est-il très complexe et demande-t-il une étude attentive et prudente. Il ne faut point ouvrir la porte aux abus que la malveillance et la légèreté pourraient entraîner. Il ne s'agit pas de livrer le malade à un arbitraire dont les effets seraient terribles. Il s'agit de trouver des moyens plus efficaces de le défendre contre lui-même et de défendre la société contre ses impulsions. Si ce problème est difficile, il n'est sans doute pas insoluble.

LE DRAME D'ANGREAU

Nous avons relaté dans tous ses détails le drame qui s'est déroulé dans la localité frontière d'Angreau et dont on attribue en général la cause à une rivalité entre fraudeurs.

Le Parquet de Mons a fait remettre en liberté le cabaretier Emile Rufin qui tua d'un coup de revolver dans le ventre le contrebandier Eugène Delheure.

Pendant les premières semaines de l'année 1933, nos lecteurs passeront de bien agréables moments en compagnie des

TROIS MESSIEURS DE KERAVEL

(Dessin de Boerblock.)

Mais qui sont les

TROIS MESSIEURS DE KERAVEL ?

Un romancier célèbre

JEAN DE KERLECQ

leur fera connaître ces personnages originaux, mais de bien braves gens, dont on n'aurait jamais pensé que la vie si simple serait illuminée par une suave idylle, ennoblie par une admirable renonciation, traversée par une épreuve très dramatique : :: ::

« ...M. de Kéravel l'aîné n'avait qu'une passion, la chasse et qu'un grand amour, Albin, le dernier des Kéravel, un tard venu qui préférait à tout la vie de Paris.

» Laurent, le cadet, collectionnait des timbre-poste et taquinait le hanneton poétique... »

— La nuit, entre Bar-sur-Seine et Polisot, un autocar est entré en collision avec une automobile conduite par M. Dupré, de Dijon. Mme Dupré et son fils, âgé d'une dizaine d'année, ont été tués. M. Dupré a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital de Bar-sur-Seine.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 8 JANVIER 1933

PAGE I. — *Scènes de Nouvel An, à Paris.*

PAGE II. — *L'amour sans fard*, roman (LOUIS DERTHAL).

PAGE III. — *En coupant du bois* (TANTE BÉATRIX). — *La Fête des Rois.* — *Un nouveau géant de l'air.*

PAGE IV. — *La fête du Fresnoy, à Tourcoing.* — *Un drame en chemin de fer.* (HENRI CABAUD). — *Les Pasquilles du Broutteux.* (JULES WATTEEUW). — *Un écureuil familier.*

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *Le beau retour, roman* (VICTOR FELI).

PAGES VII et VIII. — *Les Sports.* — *Le premier gâteau des Rois.* (LAURENT-CERNIÈRES).

PAGE IX. — *Les Yeux du Cœur, roman* (GABRIEL BERNARD).

LE NUMERO : DIX PAGES VINGT CENTIMES

Deux pères reconnaissent leur fils dans le cadavre carbonisé d'un homme assassiné à Londres

Londres, 5 janvier. — Un énorme incendie dévorait mardi à Camden Town (Londres), l'atelier dans lequel le peintre décorateur Samuel Furnace avait l'habitude de travailler, parfois fort tard dans la nuit.

Lorsque les flammes s'éteignirent devant les lances des pompiers de Londres, un horrible spectacle s'offrit aux yeux des sauveteurs. Assis devant sa machine à écrire, et penché sur son clavier, un homme à demi-carbonisé surgit de la fumée.

« Le feu l'a surpris dans cette position », dirent les enquêteurs, et l'affaire faillit en rester là.

Le beau-père de Furnace ayant formellement reconnu son gendre, la tragédie de Camden allait ainsi être classée dans le dossier « Accidents ».

Mercredi matin, une enquête « post-mortem » allait en décider autrement. Le cadavre, examiné par un médecin légiste, portait en effet, trois traces de balles tirées dans le dos.

Une nouvelle enquête aussitôt ordonnée, prouva sur-le-champ que l'incendie avait été provoqué par le meurtrier, soucieux d'effacer, par un second forfait, les traces du premier.

Et tandis que Scotland Yard perquisitionnait dans l'atelier tragique, un nouveau coup de théâtre éclatait à la morgue, devant le cadavre de la victime.

— Je le reconnais, c'est Walter Spatchett. C'est mon fils! Il avait disparu depuis lundi dernier...

L'identité de la victime ainsi remise en cause, les policiers se livrèrent à un examen minutieux des papiers que les flammes avaient laissés intacts, dans les poches du cadavre.

Chose étrange: une partie des documents appartenait à Furnace, l'autre à Spatchett. L'affaire en est là: deux disparus et un seul cadavre dans lequel deux pères s'acharnent chacun à reconnaître son fils.

Une seule lueur, bien faible, éclaire maintenant ces ténèbres dans lesquelles la police londonienne se trouve plongée.

Il y a douze ans, Furnace faisait partie de ce fameux corps des « Blacks and Tans » recruté surtout parmi des individus sans peur et sans scrupules, pour renforcer à sa façon, la police régulière britannique en Irlande.

Les hommes aux chemises kaki et aux bottes noires se rendirent alors tristement célèbres dans la Verte Erin, et tout le monde sait combien la mémoire des gars d'Irlande soutient l'épreuve du temps.

Furnace n'aurait-il pas payé à douze ans de distance, la sinistre gloire d'avoir porté l'uniforme « noir et kaki »?...

Telle est l'hypothèse la plus sérieuse que l'on puisse formuler présentement sur la tragédie de l'atelier de Camden Town.

Deux élections sénatoriales auront lieu dimanche

Deux élections sénatoriales auront lieu dimanche, 8 janvier.

En Saône-et-Loire

Il s'agit de remplacer M. Petitjean, radical-socialiste, décédé.

Actuellement, deux candidatures seulement se sont affirmées. La première en date est celle de M. Cochard, conseiller général du canton du Cuisery, présenté par la fédération radicale de Saône-et-Loire.

La seconde est celle de M. Pierre Ridet, adjoint au maire de Louhans, présentée et soutenue par la fédération socialiste S.F.I.O. du département.

Dans le Puy-de-Dôme

Les délégués sénatoriaux pourvoiront au remplacement du docteur Darteyre, socialiste S.F.I.O., décédé.

Sont candidats, M. Alexandre Varenne, député socialiste S.F.I.O., et un représentant de la fédération radicale-socialiste du Puy-de-Dôme.

LE BEL HÉRITAGE D'UNE FAMILLE ALSACIENNE

Strasbourg, 5 janvier. — La famille de M. Baehl, ancien cultivateur à Batzendorf, dans l'arrondissement de Strasbourg-Campagne, vient d'être informée, par le maire de la commune, qu'elle héritait d'un oncle d'Amérique, une fortune s'élevant à 250 000 dollars, soit environ 6.250.000 francs.

Les fumées et gaz nocifs

La sous-commission chargée de visiter un certain nombre d'établissements industriels concernant la question de la pollution de l'atmosphère par les fumées et gaz nocifs, a tenu mercredi à la Préfecture une réunion. Les enquêteurs ont rendu compte de la visite qu'ils ont faite aux usines des produits chimiques d'Auby.

Les travaux de la Commission vont se poursuivre et ils touchent à leur fin

On avait cru que le mystérieux détenu de Valenciennes était un Nieppois

Le bruit avait couru qu'un habitant de Nieppe, nommé Verbecke, 26 ans, disparu dans des circonstances mystérieuses pourrait bien être le pseudo Soudant. Ce bruit était fantaisiste. Verbecke s'est engagé pour cinq ans dans la Légion étrangère sous le nom de Jules Vandenbusche et il doit incessamment quitter Sidi-bel-Abbès pour se rendre au Maroc.

André Soudant reste toujours l'inconnu.

AU SYNDICAT DES BRASSEURS DE LA RÉGION DU NORD

La première réunion de 1933 de la Commission administrative du Syndicat des Brasseurs du Nord aura lieu le mercredi 11 janvier, à 14 h. 30, au siège du syndicat, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

En voici l'ordre du jour: 1. Compte rendu de l'assemblée générale de l'Union générale des Syndicats de la Brasserie française. - 2. Propriété commerciale. - 3. Taxe unique. - 4. Cautionnement collectif. - 5. Foire commerciale. - 6. Ecole nationale des industries agricoles de Douai. - 7. Questions diverses.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 6 janvier :

Aujourd'hui, Epiphanie; demain, sainte Mélanie.

Soleil : Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 03.

Lune : Premier quartier du 4, pleine le 11.

Bulletin météorologique pour la journée du 6 (Région Nord) : Temps médiocre après pluies nocturnes; ciel devenant trois quarts couvert avec éclaircies et averses; vent modéré du Secteur Ouest; minimum de température sans changement sur celui de la nuit précédente.

Caisse d'Epargne : Ouverte de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

Bains Municipaux : Piscine : Messieurs, de 9 à 12 h.; Dames, de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires : de 9 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. 30.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles : de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

A propos du budget communal de 1933

Nous avons récemment publié les prévisions du budget primitif communal de 1933 adopté au cours de la dernière séance du Conseil municipal.

On sait que ce budget se balance par un total de 42.308.793 fr. 85, en diminution sur celui de 1932 d'environ 1.370.000 francs.

Pour assurer l'équilibre de ce budget qui, dans sa répartition, suppose, une taxation de 350 francs par habitant et par an, et pour compenser l'écart entre les recettes qui diminuent et les dépenses qui augmentent, on a demandé un nouvel effort au contribuable. C'est ainsi que le nouveau mode de perception de la taxe municipale sur le revenu de la propriété bâtie prévoit près d'un million de nouveaux impôts.

Les moins-values sont sensibles sur certains postes des recettes normales de la ville; certaines illustrent l'adage, selon lequel il ne faut point tuer la poule aux œufs d'or.

Si on a pu admirer certaines réalisations, comme l'établissement de bains de la rue des Champs, il ne faut point perdre de vue qu'il représente une quote-part de près de cent vingt francs assurée par le contribuable et, avec le million porté au budget 1933 pour ce poste, on conçoit que le plaisir de se baigner coûte cher.

Par ailleurs, si certains établissements scolaires avaient besoin de réparations, au lieu d'engager en une année les dépenses exigées n'aurait-on pu les échelonner sur plusieurs années.

C'est encore une dépense qu'a eu à supporter le contribuable.

En dehors de la liste de compression des dépenses dont nous avons déjà parlé dans un précédent article on peut faire cette remarque que jamais le prix de la vie ne baissera tant que les villes et l'Etat n'auront pas réduit leurs frais généraux.

Et il est évident que, dans cet ordre d'idées, la Municipalité roubaisienne a beaucoup plus compté avec le crédit apparent que lui apporteraient des dépenses que l'on pourrait qualifier de somptuaires, qu'avec les sentiments de la plupart des citadins et .. leur enthousiasme à participer à une telle œuvre.

Halle Filipo. Réclame Biscuits 8 à 12 fr.

L'assemblée trimestrielle de l'Union des Mutilés et Réformés

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 12 février, dans la salle du Foyer du Mutilé, rue de l'Espérance, à 10 h.

Les membres désirant soumettre des questions ou des vœux à cette assemblée, sont priés de les envoyer par écrit avant le 31 janvier, à M. le président et au siège.

Lors de cette assemblée, aura lieu le renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration. Les candidatures seront reçues au siège, jusqu'au 30 janvier inclus.

BOCK MEYERBEER, le plus digestif. d

LA TOMBOLA ANTITUBERCULEUSE

De toutes les maladies qui déciment le genre humain, la tuberculose est celle qui fait le plus de victimes. Combattez ce redoutable fléau en achetant les billets de la grande souscription antituberculeuse, en vente partout au prix de 1 fr. Les personnes qui désirent s'occuper du placement de ces billets peuvent s'adresser au Secrétariat de la Mairie, 2e étage, porte 18

Banque et Bourse: toutes opérations par le **CRÉDIT DU NORD BELGE**, 32, rue du Fossé-aux-Loups, **Bruxelles**, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 41072d

LE REPEUPLEMENT DU CANAL

Samedi dernier, la Commission du Syndicat des Pêcheurs recevait en gare de Roubaix, provenant de l'établissement de pisciculture de Wasquehal, environ 20.000 alevins de carpes, tanches et gardons ; quelques centaines de sujets géniteurs y étaient jointes. La répartition en a été faite dans le canal de Roubaix pour se terminer vers 15 h. au Pont de la Vigne. Grâce aux précautions prises, aucune mortalité n'a été constatée. Etaient présents, MM. Bourgeois, Hubaut, Bettebière, Renart et Gothals, de la Commission du Syndicat ; M. Robin, garde de navigation, qui était présent, a reçu les informations nécessaires pour dresser le procès-verbal d'alevinage. D'autres déversements de plus grande importance sont prévus d'ici peu de temps.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 011

MORT D'UN VIEUX CHANTEUR

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Henri Bulcourt, bien connu dans le monde orphéonique, décédé après une longue et douloureuse maladie à son domicile, Avenue Linné, square des Platanes, 8. M. Bulcourt était âgé de 67 ans. Très connu à l'Epeule, où il jouissait d'une véritable popularité, le défunt avait, pendant de longues années, occupé le poste de président à l'excellente Chorale St-Sépulcre.

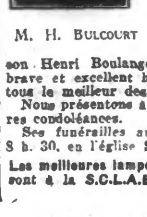

M. H. BULCOURT

Il était, de plus, décoré de la médaille du travail de la Maison Henri Boulangé frères. C'était un brave et excellent homme qui laissera à tous le meilleur des souvenirs.

Nous présentons à sa famille, nos sincères condoléances.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 8 h. 30, en l'église Saint-Michel.

Les meilleures lampes, aux meilleurs prix sont à la S.C.L.A.E., 12, rue du Curé. 40635

A LA SECTION DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE FÉMININE DE L'EPEULE

Le dimanche 22 janvier, à 16 h., au théâtre de la rue Descartes, sera donnée une grande *séance récréative organisée* par la section de l'Epeule de la J.O.C.

Au programme: « Notre-Dame de la Mouisse », de G. Leclos, présentée par la troupe « Les Compagnons de Saint-Genest ».

Cette pièce a été inspirée par l'ouvrage du Père Lhande: « Le Christ dans la Banlieue ». C'est une enquête très exacte, pleine de détails récus sur la zone rouge parisienne qui étend ses terrains vagues, ses cabanes lépreuses et toutes ses détresses morales aux portes de la grande ville.

Tous les paroissiens sont invités à cette séance. L'entrée est gratuite pour les jeunes travailleuses.

La Semaine-réclame des Commerçants du Centre

Demain dans notre dernière page, l'acheteur avisé trouvera le détail de tout ce dont il a besoin à des prix sensationnels. Les Commerçants du Centre ont tous été invités à proposer un article réclame à un prix dérisoire et la liste aussi utile qu'intéressante en sera publiée dans notre édition de samedi.

Médaille d'honneur de l'octroi

Par arrêté ministériel, la médaille de bronze de l'octroi est décernée à M. Carlos Lepers, brigadier d'octroi, à Roubaix. Nos sincères félicitations.

A la 76me Section des Anciens Sous-Officiers

L'assemblée générale mensuelle de janvier aura lieu ce soir vendredi, à 20 h., Salle du Foyer des Mutilés.

A l'issue de la réunion, inscription pour le souper de famille du samedi 21 janvier (coût 8 fr.).

A la Muse de Nadaud

La prochaine réunion générale obligatoire de la Muse de Nadaud, aura lieu le lundi 9 janvier, à 19 h., au siège.

Les demandes d'admission doivent être adressées par lettre au siège 10, place de la Liberté, sous le parrainage de deux membres de la Société.

Pour les poètes, chansonniers, et prosateurs, joindre à cette lettre une œuvre inédite ou non, mais de bon aloi.

Pour les compositeurs de musique, une page musicale avec ou sans accompagnement.

Pour les déclamateurs et artistes, mentionner les distinctions obtenues dans les concours artistiques.

La cotisation des membres actifs est fixée à 6 francs l'an. Toute discussion politique ou religieuse est interdite en réunion.

Au Cercle Polyglotte

Ce soir vendredi à 20 h. 30, séance de conversation générale, échanges d'impressions sur : « Christmas and New Year's holidays ». Communications précises sur le programme s'étendant jusqu'à Pâques. Inscriptions pour la fête du samedi 21 janvier. La Commission compte sur la présence de tous les membres de la section à cette première réunion de l'année nouvelle.

Au Cercle Horticole

L'assemblée générale mensuelle aura lieu le dimanche 8 janvier, à 17 h., au siège social, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix.

A l'ordre du jour : Election d'un Président et renouvellement partiel du Bureau et du Conseil d'administration.

Cotisation pour l'année 1933. Pour en faciliter le règlement, le trésorier sera à la disposition des sociétaires une 1/2 heure avant l'assemblée.

Au Cercle des Jardiniers du groupe Motte-Bossut Vclours

La réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 8 janvier, à 10 h., au siège, chez Boré, 231, Avenue Alfred-Motte, Roubaix.

A l'ordre du jour : rapport financier et remise des cartes. La présence de tous les sociétaires est indispensable. Les jardiniers des groupes A B C qui désirent faire leur commande de plants de pommes de terre, pourront également se faire inscrire au siège ou chez M. Danglot, chef de groupe, 10, rue Saint-Hubert, dernier délai 22 janvier.

A l'Amicale-Photo

Ce soir vendredi, à 20 h. 15, conférence avec nombreuses projections, par M. P. Bertrand de Paris. Le célèbre conférencier, avec son éloquence habituelle, parlera de la Bretagne.

Les personnes désireuses d'assister à cette soirée et qui n'auraient pas reçu d'invitations, sont priées de se présenter au siège, 181, Grande-Rue, où l'accès sera libre, mais dans la mesure des places disponibles.

Des obligations disparaissent mystérieusement

M. Richard Delescluse, âgé de 67 ans, sans profession, domicilié 11, rue Bois-le-Duc, a déposé une plainte entre les mains de M. Fischer, commissaire de police du 3e arrondissement, pour vol de quatre obligations au porteur, d'une valeur totale de 3.500 fr.

M. Delescluse ne peut s'expliquer comment le voleur a opéré. On n'a découvert aucune trace d'effraction.

Le service de la Sûreté a été avisé et l'on recherche activement l'auteur de ce vol.

Malade dans un café

La police était avisée hier qu'une femme semblant prise de boisson, causait du scandale au Café « Beaurepaire », place de la Liberté.

Mais cette personne, Anne-Marie Lemuzel, âgée de 29 ans, domiciliée à Lille, 208, rue de Paris, était simplement en proie à de violentes coliques. Elle fut alors visitée par M. le docteur Delmas, qui la fit admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

COUPS RÉCIPROQUES. — M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a rédigé un rapport à la charge de Julien Salingue, 23 ans, manœuvre, et de J.-B. Guns, 52 ans, fileur, qui habitent tous deux rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, pour coups réciproques.

PAIEMENT DES CHOMEURS. — Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 7 janvier, à la Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous : A 8 h. 30, numéros 1 à 3.165; 9 h., 3.166 à 5.489; 9 h. 15, 5.490 à 7.317; 9 h. 30, 7.318 à 8.838; 10 h., 8.839 à 10.717; 10 h. 15, 10.718 à 12.299; 10 h. 30, 12.300 à 13.692; 11 h., 13.693 à 14.518.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui vendredi, de 18 h. à 19 h. 30, permanence au siège, Café Pandore, 28, rue Pauvrée. Cotisations: 15 fr. par an. Renseignements aux artisans sur toutes questions fiscales, contentieux, assurances, etc...

CHEZ LES CROIX DE FEU. — Réunion mensuelle demain samedi, à 19 h. 30, au siège, boulevard Gambetta; pour la Commission, à 19 heures.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, à 20 h. 15, répétition générale. Nouveaux morceaux au pupitre.

LA JEANNE D'ARC (Société de secours mutuels et de retraites). — Dimanche 8 janvier, réunion et paiement des cotisations.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUSS ». — Réunion extraordinaire pour toute la Commission vendredi à 19 h. 30, au local; il n'y aura pas de répétition ce jour.

UNION DES TRAVAILLEURS. — La répétition de ce soir vendredi n'aura pas lieu et est reportée à vendredi 13.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — La recette mensuelle aura lieu le dimanche 6 janvier, de 10 h à midi, au siège social, 8, rue du Grand-Chemin. Paiement des allocations maladies, naissances et chômage. Sont désignés de service, MM. N. Petit, D. Tiberghien, E. Flahaut, C. Lerisson, E. Petit, G. Bataille, G. Delépée, G. Longuespé.

BIGOPHONES DU FONTENOY. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, répétition générale. Inscription des nouveaux membres sans aucun frais.

DEMAIN SAMEDI... Ouverture de l'Exposition Annuelle aux « 100.000-CHEMISES DE PARIS ». Nombreuses séries de chemises à 17 et 19 fr., valeur 25 et 28 fr. Toujours les mêmes très belles qualités. Toujours des prix aussi bas que possible et dont il faudra profiter. - SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

CROIX

A l'Union des Familles Nombreuses

Le Comité prévient les membres adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation annuelle pour 1933, d'avoir à se mettre à jour avant le dimanche 8 janvier, jour où commence l'abonnement au « Foyer ». Passé ce délai, l'abonnement sera supprimé.

ECHOS DE LA FETE DE NOEL. — La Colonie anglaise de Croix organise chaque année des cérémonies à l'occasion des fêtes de Noël, au cours desquelles les déshérités de la vie ne sont jamais oubliés. M. Albert Foster, trésorier, a fait remettre au Comité de répartition le produit d'une collecte, soit 310 fr. 50, pour procurer quelques douceurs aux vieillards de l'Hospice de Croix.

D'autre part, les dirigeants de l'Armée du Salut ont procédé parmi les vieilles personnes assistées à domicile, à une répartition de 160 paniers de victuailles.

PAIEMENT DES BONS DE DENRÉES DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le lundi 9 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, au siège du Bureau de bienfaisance, 16, place de la République.

SOUPES POPULAIRES. — A partir de samedi prochain, la vente des tickets de repas se fera le samedi matin, de 8 à 11 h., au guichet du bureau du Secrétariat, Mairie, premier étage.

CANTINES SCOLAIRES. — Exceptionnellement, les tickets pour les repas payants aux cantines et garderies scolaires seront délivrés le samedi 7 janvier, de 8 à 11 h.

AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Les Médaillés des promotions de 1934 désirant être inscrits à l'Amicale pour l'année en cours, sont priés d'envoyer leur demande d'adhésion pour le 12 janvier au plus tard au Secrétaire, 28, rue Mirabeau. La prochaine assemblée générale trimestrielle est fixée au dimanche 22 janvier, Salle des Fêtes, à 15 h. 30.

PETIT BEURRE DESSERT
Création GESLOT-VOREUX

WASQUEHAL

Wasquehal compte 1960 étrangers

Pour sa population totale de 12.000 habitants, Wasquehal compte à la date du 31 décembre dernier, exactement 1.960 étrangers, soit un peu plus d'un sixième de la population. On dénombre, notamment: 5 Allemands, 3 Américains, 1.146 Belges, 20 Britanniques, 13 Hollandais, 76 Hongrois, 47 Italiens, 540 Polonais, 83 Portugais, 6 Russes, 6 Suisses et 6 Tchéco-Slovaques. Parmi ces diverses nationalités on dénombre 902 hommes, 629 femmes et 429 enfants de moins de 15 ans. Le nombre d'étrangers recensés le 31 décembre précédent, était de 1.905.

BLESSÉ D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL. — Un domestique de la ferme Jules Delesalle, rue Jean-Bart, M. Georges Alavoine, âgé de 50 ans, demeurant à Wasquehal, 94, rue Jean-Bart, a, en pénétrant dans l'écurie de la ferme, reçu un violent coup de pied de cheval dans la région du bas-ventre. Le blessé reçut aussitôt les soins du docteur Roussel, qui releva diverses contusions de l'aine gauche.

EN DÉPLAÇANT UN ARBRE DE TRANSMISSION. — Un ouvrier de l'usine de Saint-Gobain, M. Henri Pollet, 32 ans, demeurant à Flers-Breucq, 87, rue Jean-Jaurès, s'est blessé à la jambe en déplaçant un lourd arbre de transmission. Il porte des plaies contuses de la face postérieure de la jambe gauche.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et les forfaitaires. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur autos et motos.

WATTRELOS

La situation géographique de Wattrelos

Bon nombre d'habitants ne connaissent pas exactement les limites du territoire étendu de leur commune. Certains ignorent aussi sans doute que sa superficie qui est de 1.362 hectares est plus importante que celle de Roubaix qui ne compte que 1.285 hectares.

Wattrelos fait partie des cantons Est et Nord de Roubaix. Ce sont les rues Carnot, Jean-Jaurès et Jules-Guesde qui constituent la ligne de démarcation des deux cantons. Le canton Est s'étend jusqu'à Roubaix-Lille, Leers-France, Leers-Belgique, Estaimpuis, et une partie d'Herseaux, au Petit-Addenarde. Le canton Nord va jusqu'au Cartiguy à Roubaix, suit les quartiers des rues Daubenton et d'Oran, le Hutin, s'arrête à une centaine de mètres du canal, touche à Tourcoing au Tilleul, et monte vers le Nord, longeant la Croix-Rouge pour aboutir à la Marlière où Tourcoing, Wattrelos et Mouscron se rencontrent. Le canton Nord se limite ensuite par le Barckem, le Mont-à-Leux, Luingne, la Pinte-de-Lait, le Ballon, la Broche-de Fer et Saint-Liévin.

L'on dit que l'altitude du centre de Wattrelos, est à trente mètres au-dessus du niveau de la mer, la vieille place est à trente-trois mètres, Beaulieu à trente-sept mètres et le Moulin-Tonton à trente-huit; c'est le point culminant de Wattrelos.

UNE VISITE DU DÉPUTÉ. — M. Lebas, député, sera à la disposition des électeurs le dimanche 8 janvier, de 10 h. à midi, salle de la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing.

LA REVISION DES LISTES ÉLECTORALES POUR 1933. — Par arrêté préfectoral, MM. Emile Malfait et Edouard Grimonpont ont été désignés comme délégués de l'Administration pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de Wattrelos pour l'année 1933.

— Les Commissions de révision des listes électorales se réuniront à la Mairie le 8 janvier, à 10 h.

A LA RENAISSANCE CHORALE. — Répétition le mardi 10 janvier, à 19 h. 30. Ce jour-là, le secrétaire sera à la disposition des amateurs de chant qui voudraient se faire inscrire à la société.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Section de Beaulieu. — Dimanche 8 janvier, permanence au siège, de 10 h. à midi, pour la perception des cotisations de la mutuelle retraite.

FRATERNELLE DE BEAULIEU. — Le dimanche 8 janvier, réunion au siège à 7 h. 45, pour assister à la messe qui sera célébrée à 8 h., en l'église N.-D. du Bon-Conseil, à la mémoire de M. Emile Carette.

FLERS-BREUCQ

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires, forfaitaire et mensuel, du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles, aura lieu: pour la Section du Breucq, chez M. Paul Méplon, débitant de tabac, rue Jean-Jaurès, le lundi 9 janvier, de 9 à 11 h., et de 14 à 16 h.; pour le Bourg, aujourd'hui vendredi 6 janvier, de 8 h. 30 à 10 h. 30, à la Mairie.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Tous les commerçants qui possèdent des bons de denrées, pain, viande et charbon, du Bureau de bienfaisance de l'année 1932, sont priés de les remettre à la Mairie avec leurs factures.

LYS

A LA MUTUELLE SAINT-MÉDARD

En raison des fêtes du Nouvel An, la Commission de la Société de secours mutuels Saint-Médard a décidé de reporter au deuxième dimanche de février la réunion trimestrielle qui devait avoir lieu le dimanche 8 janvier.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, à 9 h., à la Mairie.

HEM

A LA SAINT-ARNAUD

La Société de secours mutuels Saint-Arnaud se réunira le dimanche 8 janvier, chez M. Caloone, à 17 h.

A l'ordre du jour: Compte rendu financier. - Questions diverses.

La Commission se réunira à 16 h.

ARRESTATION POUR VAGABONDAGE ET MENDICITÉ. — Mercredi, dans la soirée, le garde-champêtre Arthur Dupres étant en tournée dans le quartier des Trois-Baudets, a mis en état d'arrestation et conduit à la gendarmerie de Lannoy, un individu qui se livrait à la mendicité. C'est un nommé Cyprien Vandenbroele, 47 ans, né à Linselles, sans domicile, ni profession. Il a déclaré aux gendarmes avoir déjà été condamné pour motifs divers, notamment pour vols, fraude et coups. Il a été conduit à Lille dans la journée d'hier, pour être mis à la disposition du Parquet.

LEERS

LA REVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Chaque année, à pareille époque, se pose la question de la révision des listes électorales. Avant tout, il ne faut pas perdre de vue que seules les personnes figurant sur la liste électorale pourront, le cas échéant, participer aux consultations électorales. Depuis le 1er janvier et ceci jusqu'au 14 janvier, la Commission administrative siégeant à la Mairie prépare et dresse les tableaux de rectification contenant les radiations et les nouvelles inscriptions. Le 15 janvier, tout requérant pourra prendre connaissance de ces tableaux, les copier et les reproduire. Avis du dépôt à la Mairie de la liste électorale sera donné par voie d'affiches. Du 16 janvier au 4 février, à minuit, chaque habitant pourra vérifier son inscription et déposer ses réclamations.

ATTENTION AU DERNIER DÉLAI. — Les propriétaires de véhicules automobiles et de motocyclettes sont avisés que le dernier délai pour la déclaration annuelle de leurs véhicules expire le dimanche 15 janvier.

ANNAPPES

M. l'abbé Delannoy curé de St-Roch à Armentières est nommé curé à Annappes

Par décision épiscopale, M. l'abbé Apollinaire Delannoy, curé de St-Roch, à Armentières, est nommé curé à Annappes en remplacement de M. l'abbé Van Hoenackère, récemment décédé.

M. l'abbé Delannoy, âgé de 56 ans, fut ordonné prêtre en 1902. Après un vicariat à Saint-Géry de Cambrai, il fut nommé au même titre à Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Armentières, en 1909.

Il y exerça un fécond ministère jusqu'en 1917, soit huit années, dont trois sous le bombardement quasi journaliers et, après la mort de M. l'abbé Camelot, doyen de Saint-Vaast, il se trouva être le seul prêtre exerçant le ministère dans le décanat transformé en zone de feu.

En 1917 les autorités militaires, ayant ordonné l'évacuation des habitants, M. l'abbé Delannoy fut transféré, par ordre épiscopal, à Petit-Fort-Philippe près de Gravelines où il resta jusqu'en 1922. Il revint à Armentières comme curé de Saint-Roch. Tout était à refaire en cette paroisse, comme dans les autres de la ville